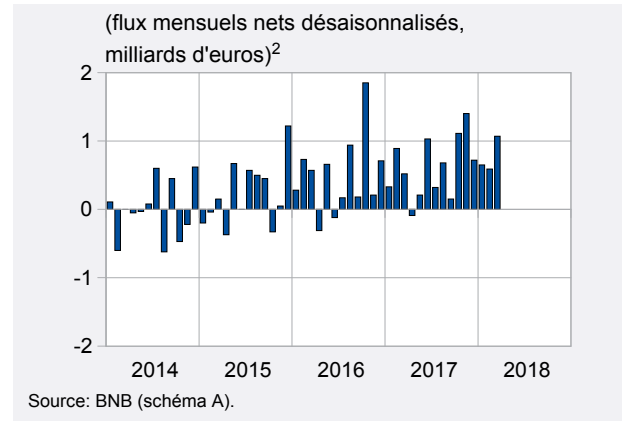
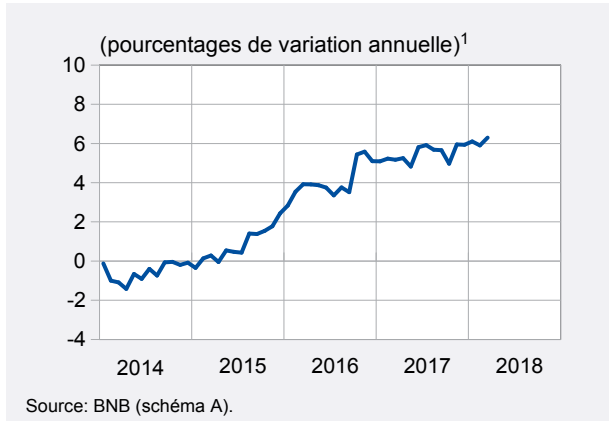


Liens: [observatoire du crédit](#)

Mars 2018

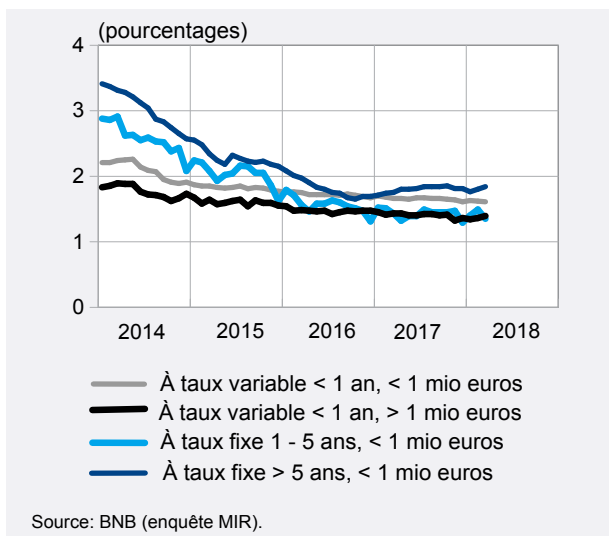
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



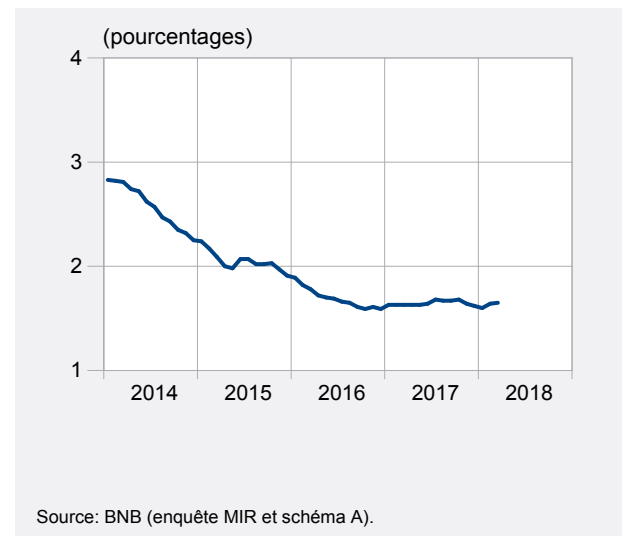
Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a augmenté en mars, ressortant à 6,3 %, contre 5,9 % en février. Ce renforcement du taux de croissance s'est manifesté dans les maturités courtes et longues, tandis que la progression des crédits de maturité moyenne a baissé. Le taux de variation annuelle des crédits à moins d'un an a crû, pour s'établir à 6,1 % (contre 4,4 % en février), et celui des crédits à plus de cinq ans est passé à 5,9 % (contre 5,3 %). En revanche, celui des prêts compris entre un et cinq ans est retombé à 8,1 % (contre 11,1 %). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en mars a été supérieur de 1,1 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a légèrement augmenté en mars, de 1 point de base, pointant à 1,65 %. Le taux des crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a progressé de 4 points de base, s'élevant à 1,84 %, tout comme celui des prêts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) d'un montant supérieur à un million d'euros, qui a rebondi de 3 points de base, à 1,39 %. Le taux des crédits à court terme d'un montant inférieur à un million d'euros a peu varié (-1 point de base par rapport à février), s'établissant à 1,61 %. En revanche, le taux des crédits à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) s'est tassé de 14 points de base (à 1,35 %).

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.